

Qu'est-ce qu'un aidant ?

« L'aidant familial est une personne qui vient en aide à titre principal, en partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. »

*Charte européenne de l'aidant familial
Confédération des
Organisations Familiales de l'Union
Européenne (COFACE-Handicap)*

Ce service est financé par les
caisses de retraite

CARSAT—MSA—RSI

Pour obtenir des informations
et/ou prendre un rendez-vous

Equipe de Soutien aux Aidants à Domicile Secteur Sud

203 Route de Toulouse
33400 TALENCE

Tel : 05 57 12 34 54

Fax : 05 57 12 35 27

Mail : esadsud@mspb.com

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 16h30



*Maison de Santé Protestante
de Bordeaux-Bagatelle*

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1867

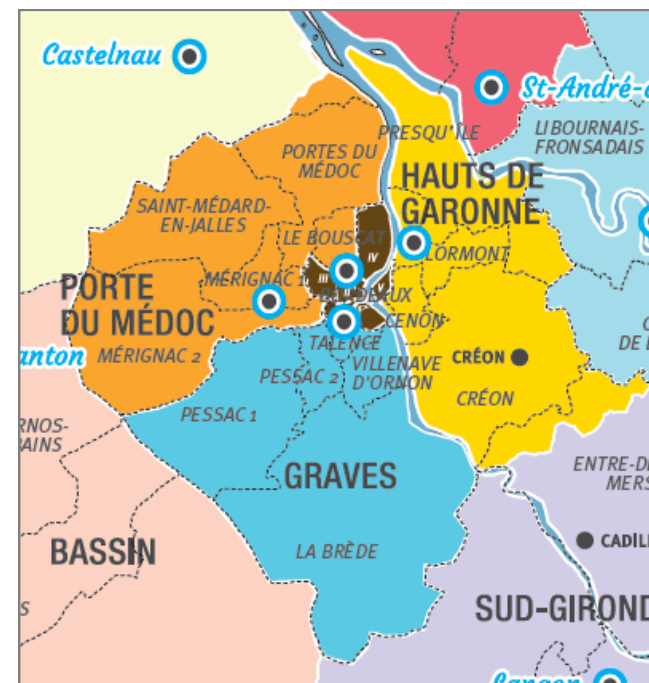


*Maison de Santé Protestante
de Bordeaux-Bagatelle*

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1867

Equipe de Soutien aux Aidants à Domicile

Territoire des Graves



Une équipe spécialisée dans l'accompagnement des aidants ...

Notre équipe est composée de différents professionnels à votre disposition et à votre écoute :

Secrétaire : Adeline OUVRARD

Assistante Sociale :

Marie-Laure UHALDE

TC APSA (Technicienne Coordinatrice de l'Aide Psycho-Sociale aux Aidants) :

Maëlle JOULIN

Les professionnels se déplacent gratuitement au domicile

Les bénéficiaires :

Tous les aidants apportant un soutien à une personne âgée

- d'au moins 60 ans
- résident sur les communes du Territoire des Graves

L'équipe propose :

- Une écoute personnalisée
- Une évaluation des besoins et des difficultés psycho-sociales
- Une information sur les dispositifs existants
- Une orientation vers les professionnels adaptés
- Un accompagnement dans les démarches administratives
- Une mise en place d'actions de soutien

Fonctionnement et organisation :

La secrétaire reçoit une demande ou un appel concernant le couple aidant-aidé et prend les premiers renseignements.

La première visite à domicile est réalisée par la TC APSA qui évalue les besoins de l'aidant. De cette analyse, en découlera une intervention de l'Assistante Sociale de l'équipe ou d'autres professionnels.

L'équipe est vigilante à collaborer avec les partenaires déjà en place dans la situation pour favoriser les échanges.

L'action se poursuit en fonction des besoins de la situation du binôme aidant-aidé et ce, sans limite de durée.

L'Equipe de Soutien aux Aidants à Domicile des Graves œuvre dans le respect du désir du projet de vie du couple, de la personne et de l'aidant.